

CONSEIL DE QUARTIER  
DE  
SAINT LIGUAIRE

**ENVOYE LE 2.02.2010**

Direction de la Vie Citoyenne  
Service Participative

**Relevé de conclusions du conseil de quartier  
du 15 décembre 2009**

**Co-Présidents** : Jean-Pierre GAILLARD ; Daniel THIBAUT (remplaçant de Michel NICOLLE).

**Elus municipaux** : Amaury BREUILLE ; Jean-Louis SIMON.

**Membres** : Françoise BOYER ; Jocelyne BRANDEAU ; Patrick FAZILLEAU ; Jean-Michel FOUILLET ; Jean-Michel GUSTIN ; Claudie HAY ; Michèle LABIDOIRE ; Ludovic LEGIER ; Thierry MOREL ; Cyril PETRAU ; Claudie ROUSSE ; François VANEL ; Patrick VEILLON ; Pascale VERDEJO.

**Service Vie Participative** : Gérard LABORDERIE ; Sabrina ROUSSEAU.

**Excusés** : Chantal BARRE ; Philippe BEULE ; Pascal DUFORSTEL ; Michel NICOLLE ; Marie-Hélène SAINZ .

**Absents** : Philippe AUTRET ; Jérôme BALOGUE ; Serge BOURREAU Jean-Philippe CHEVALIER ; Armelle COTREL ; Pierre ECALLE ; Bérangère GASSE ; Sylvie GUILBAUD ; Laurent LAMBERT ; Alain MARCHADIER ; Yannick METAIS ; Josseline MUSCAT.

**Démission du CQ** : Sylvain DESMIER.

**Public** : 10 personnes.

**Ordre du jour** :

- Approbation du relevé de conclusions du CQ précédent,
- Aménagement du Centre bourg : présentation de la retranscription des attentes du CQ,
- Présentation du projet de raquette de retournement des bus rue de la Roussille,
- Point sur la jonction du chemin du IIIème Millénaire, du chemin de Peigland au chemin de halage bordant la Sèvre,
- Point sur les autres dossiers en cours,
- Rapports des commissions,
- Questions et informations diverses : vœux, calendrier 2010, Vélorution 3...)

**I/ Approbation du relevé de conclusion du CQ du 13 octobre 2009**

Le relevé de conclusions est approuvé à l'unanimité.

Le Co-président habitant est excusé. Daniel THIBAUT le représente ce soir.

**II / Aménagement du centre bourg : présentation de la retranscription des attentes du CQ** par Amaury BREUILLE, Adjoint au Maire et Francis BONNIN, Direction des Espaces publics.

Objectif : Présenter la retranscription des attentes du conseil de quartier, effectuée par la Direction des Espaces publics en lien avec l'Adjoint concerné, sur la base de la feuille de route établie par le groupe de travail Centre bourg et des rencontres qui ont eu lieu entre le groupe et le service.

**1 – Rappel de l'état existant :**

- La zone aménagée en 2001
- Le contexte
- Les propriétés de la ville

**2- Les enjeux de la feuille de route :**

- Mettre en valeur le patrimoine architectural,
- Apaiser et améliorer la circulation entre voiture, vélos et piétons,
- Améliorer l'accès aux services : écoles, commerces, maison de quartier,...
- Préserver le caractère maraîchin du site,
- Encourager l'utilisation du bus,
- Organiser le stationnement,
- Créer des espaces de rencontres et d'échanges.

° Identification des points particuliers à traiter :

- La rue du Huit Mai :
  - Zone d'échange à sécuriser : Il s'agit du carrefour avec la rue du Moulin, y compris l'espace devant le CSC.
  - Arrêt de bus à définir et à aménager
  - Sécurisation de la circulation des piétons devant la salle des fêtes et la Mairie de quartier avec circulation alternée des véhicules.
  - Zone d'échange à redéfinir : espace compris entre la salle des fêtes et la boulangerie

- La Place Constant Saboureau :
  - Accès/ sortie des écoles maternelle et primaire,
  - Liaison piétonne / cycles à étudier (entre la rue du Moulin et l'impasse de l'Abbaye).
- La rue du Moulin :
  - Sécurité/ organisation desserte du restaurant scolaire/ garderie,
  - Mise en valeur et accès du bateau à chaîne,
  - Sécurité à l'approche des écoles.
- Les espaces hors voies de circulation :
  - Aménagement d'une aire de jeux,
  - Aménagement du stationnement,
  - Requalification du parc à l'arrière du CSC
  - Mise en valeur d'un espace de rencontre (terrains à l'arrière du parking actuel)

### 3 – Orientations et contraintes supplémentaires

- La ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager)
- Liaisons avec l'existant
- Accessibilité aux personnes à mobilité réduite
- Espace de circulation apaisé
- Caractère paysager
- Réseaux

### 4- Périmètre de réflexion :

- Rue du Huit Mai 1945 (tronçon compris entre partie réalisée et l'extrémité du parc à l'arrière du CSC)
- Rue du Moulin (jusqu'à l'arrière de l'école maternelle)
- Place Constant Saboureau
- Terrain derrière la Salle des fêtes
- Terrain derrière la Maison de quartier et la Boulangerie
- Futur chemin de liaison entre la rue du Moulin et l'impasse de l'Abbaye
- Impasse du Port Lateau
- Impasse de l'Abreuvoir

### 3- Découpage de l'opération projetée:

- 1<sup>ère</sup> partie : Rue du Huit Mai 1945, y compris carrefour élargi avec la rue du Moulin
- 2<sup>ème</sup> partie : Parc à l'arrière du CSC, espace situé entre la salle des fêtes et la boulangerie à usage actuel de parking et terrains communaux à l'arrière de ce parking.

### 4- Programmation de l'opération :

- Juillet 2009 : Définition du programme avec le groupe de travail
- Décembre 2009 : Présentation au CQ de la retranscription de ce programme
- Février 2010 : Consultation et désignation du maître d'oeuvre
- Juin 2010 : Avant Projet et validation
- Octobre 2010 : Appel d'offres pour les travaux et attribution des marchés
- Mars 2011 : Préparation des travaux
- Avril 2011 : Début des travaux

Coût total de l'opération : 765 000€ TTC

BP 2010 financement des études : .....80 000€

BP 2011 financement 1<sup>ère</sup> partie des travaux : .....315 000€

BP 2012 financement 2<sup>ème</sup> partie des travaux : .....370 000€

**Au cours du débat qui a suivi cette présentation, plusieurs conseillers ont regretté que la totalité du périmètre proposé par le groupe de travail ne soit pas incluse dans le projet.**

**Ils ont demandé qu'au moins la place Constant Saboureau soit ajoutée au projet, notamment pour des raisons de sécurité aux abords de l'école mais aussi de cohérence de l'ensemble.**

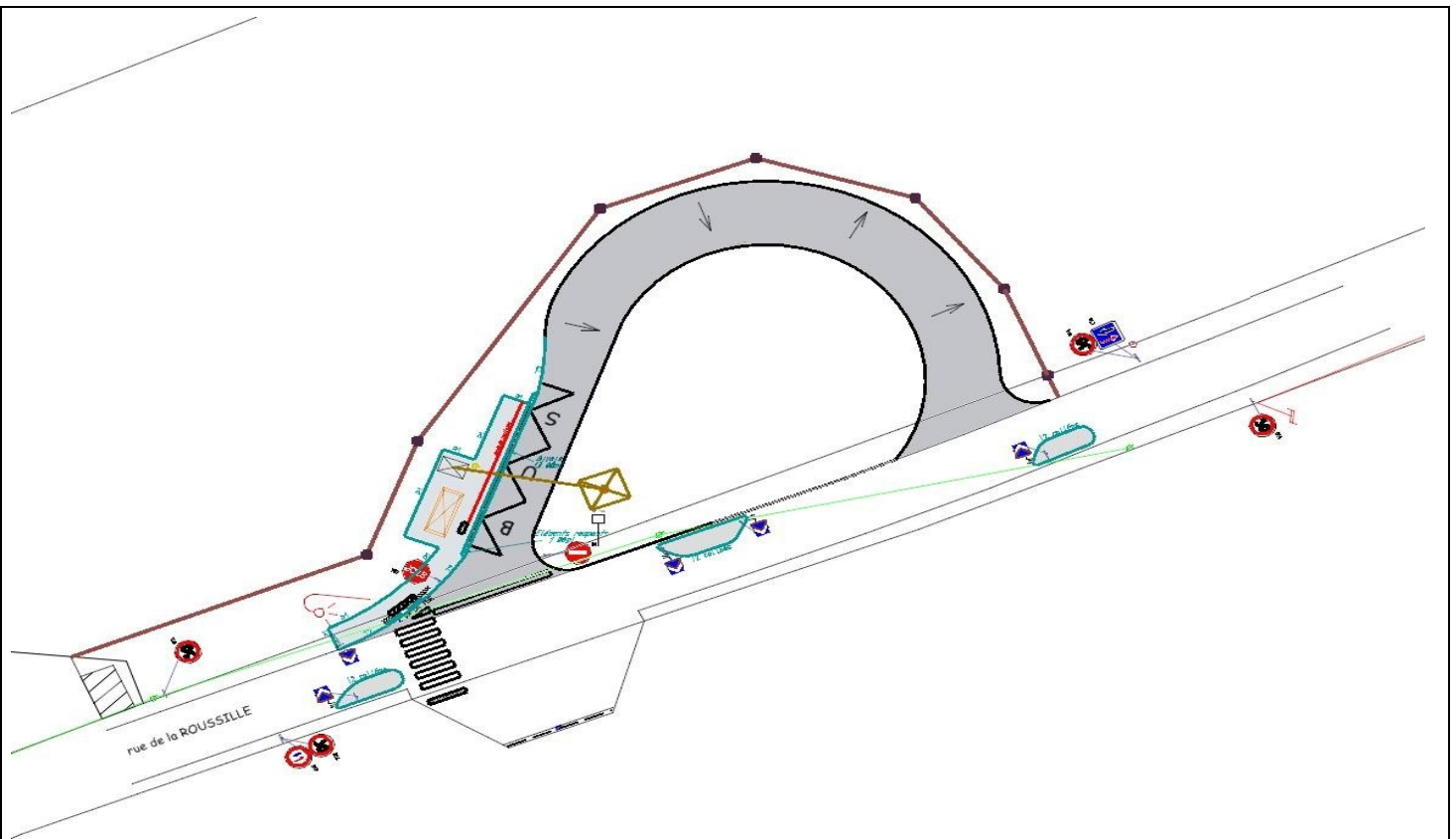
Principaux arguments :

- Les places de stationnement aménagées rue du Huit mai ne seront pas utilisées par les parents conduisant leurs enfants à l'école si les véhicules continuent de pouvoir se garer devant l'école.
- Il serait incohérent de créer une liaison piétonne sécurisée entre l'impasse de l'Abbaye et la rue du Moulin si cette liaison débouche sur un espace non aménagé et non sécurisé.
- La plantation d'arbres sur cette place est également souhaitée.

*Amaury Breuille propose d'étudier un aménagement à minima constitué d'un cheminement piéton le long de la rue du Moulin, coté opposé à l'école, entre la rue du Huit Mai et la future liaison Abbaye / Moulin + la matérialisation de passages piétons en traversée de la rue du Moulin.*

**Cette proposition est jugée insuffisante. Ce point fera l'objet d'une lettre adressée par le conseil à madame le Maire.**

**III / Présentation de la raquette de retournement des bus rue de la Roussille** par Amaury BREUILLE et Francis BONNIN.



Les travaux doivent commencer en janvier 2010 pour une durée de 3 semaines.

Mesures d'accompagnement : passage piétons en traversée de la rue au droit de l'entrée de l'IED.

Mise en place d'îlots ralentisseurs rue de la Roussille en entrée et sortie de la raquette + zone 30 Km/h

Limitation de la vitesse à 50km/h en amont et en aval de la raquette.

#### **IV / Point sur la jonction du chemin du IIIème Millénaire** par Jean-Louis SIMON, Adjoint au Maire et Daniel THIBAUT.

Un tronçon du chemin du IIIème Millénaire n'a pas été réalisé (jonction entre le chemin de Peigland et le chemin de halage qui longe la Sèvre, en provenance de Magné).

La Ville de Niort est propriétaire des emprises nécessaires mais, à ce jour, la réalisation de ce tronçon ne déboucherait sur rien, le chemin de halage longeant la Sèvre n'étant pas ou difficilement praticable.

L'aménagement de ce chemin de halage reliant Magné à Coulon est envisagé par le Conseil Général, dans le cadre du plan vélo. Ce projet sera soumis à enquête publique début 2010.

La réalisation de la jonction du chemin du IIIème millénaire avec le chemin de halage sera proposée à la programmation pluriannuelle 2013 / 2014.

#### **5/ Point sur les autres dossiers en cours** par Gérard LABORDERIE

- **Rue de la Halte** (le long du stade de l'OL) : demande de revêtement du trottoir en bitume

► *Travaux programmés en janvier 2010*

- **Rue du Grand Port** : demande de reprise du projet d'aménagement afin de réduire la vitesse au droit du lotissement.

► *Proposé au budget 2010*

- **Rue du Moulin** : remise en place du lampadaire, face au 74

► *Réalisée*

- **Rue des Boutinets** : réfection du tronçon de trottoir effectuée en calcaire afin de ne pas ébranler le mur en pierres

► *Pose du garde-corps, prévue début 2010.*

- **Déplacement du panneau d'agglomération « NIORT » au carrefour Roussille / Vallées de Buffevent**

► *Le concept d'agglomération ne permet pas le déplacement. Il faut avoir une façade minimum de 200 mètres.*

**Dans ce cas, le conseil propose qu'un panneau de limitation de vitesse à 70 Km/h soit mis en place. Une fiche bleue est établie et signée.**

- **Aménagement de la rue de la Levée de Sevreau** : suppression des ressauts sur les pistes cyclables

► *Les ressauts sont réglementaires, néanmoins il sera tenu compte de cette remarque lors des prochains aménagements.*

► **Réalisation du tronçon compris entre l'ASPTT et le rond point de la RD9**

*Ces travaux seront proposés à la programmation pluri annuelle 2012 – 2013.*

- **Bateau à chaîne** : le service gestionnaire serait intéressé par l'avis du Conseil de quartier sur cette question car des demandes contradictoires arrivent : le bateau est très bruyant ce qui occasionne régulièrement des plaintes des riverains et certains actes de vandalisme (le bateau a été à plusieurs reprises retrouvé dérivant le long de la Sèvre).

Comment gérer le mécontentement des uns et les attentes des autres ?

Parmi les solutions possibles, son déplacement impasse du Port des Pêcheurs. De nouveaux atterrages devraient être créés. Les membres du bureau ont souhaité qu'un chiffrage approximatif de ces aménagements soit effectué.

► *Avant d'annoncer un chiffrage, il faut s'assurer de la faisabilité de l'opération : intervention sur la berge, impact sur la rivière (déclaration au titre de la loi sur l'eau), vérification des emprises nécessaires, acquisitions éventuelles...*

**La commission cadre de vie / Environnement fera des propositions au prochain conseil de mars 2010 après avoir consulté les habitants sur ce point.**

**- Réfection des nids de poule sur la RD9, au passage à niveau**

► *Rebouchage des trous effectué régulièrement par le Conseil général. Une réfection plus complète entre les rails et de part et d'autre ne peut être effectuée que par une entreprise agréée par la SNCF, sous son contrôle. Un courrier lui a été adressé par le Conseil général.*

**Il est signalé que le problème est le même en traversée de la rue de la Levée de Sevreau et des Boutinets.**

**Une demande auprès de la SNCF devra également être faite par la ville.**

**- Dénomination du square Laurent Page**

► *Une réunion du groupe de dénomination des voies et espaces publics a eu lieu le 26 novembre 2009 et la proposition sera soumise au vote du Conseil municipal du 15 janvier 2010.*

**- Installation rue du Huit Mai de l'abri bus existant rue de la Roussille, au débouché du chemin de Pigemolle**

► 1/ l'abri existant sera récupéré et installé sur la Raquette

2/ il ne convient pas pour une installation en Centre bourg

3/ la CAN ne peut plus aujourd'hui, installer un nouvel abri sans respecter les normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, ce qui est techniquement impossible à l'emplacement actuel de l'arrêt. Il est probable qu'un nouvel emplacement devra être envisagé dans le cadre du projet d'aménagement du Centre bourg.

**Le conseil approuve la proposition du bureau de demander la construction d'un auvent provisoire sur la partie droite de la façade de la salle des fêtes.**

**Une fiche bleue est établie ce soir.**

**- La Mairie de quartier** : demande d'une cloison pour sécuriser l'entreposage des colis de la Poste.

► *Les travaux ont commencé la semaine 51. En même temps que la cloison, les modifications suivantes sont prévues : élargissement et accessibilité des sanitaires aux personnes à mobilité réduite, installation d'une porte d'entrée sécurisée (serrure télécommandée), remplacement de la chaudière pour passage au gaz (chaudière posée en attente de raccordement GrDF).*

## **5/ Rapport des commissions**

◦ Groupe de travail « Centre bourg »

- Y'aura-t-il d'autres rencontres entre le groupe de travail et les services ?

► **Oui, à la rentrée 2010.**

◦ Groupe de travail « Station d'épuration »

L'entreprise en charge du projet a fait un état des lieux. La paysagiste n'est pas très favorable à un projet paysager entre le bourg de Sevreau et le rond point de la Station d'épuration. Sur le tronçon compris entre le rond point et le chemin de fer, les haies existantes pourront être prolongées. La prochaine rencontre a lieu en janvier 2010.

◦ Groupe de travail « salle des fêtes infra communautaire »

Le CAUE a rencontré les maires de Magné, Coulon, Sansais et Niort

La remise du cahier des charges de consultation en vue du recrutement d'un programmiste doit avoir lieu courant décembre.

A la suite de cette étape, les maires se rencontreront à nouveau afin d'envisager la suite du dossier.

◦ Commission « Espaces publics/ Voirie »

- Panneau d'info lumineux :

► *Ce point a été évoqué lors de la réunion du Comité Consultatif Inter quartiers du 30 novembre. Plus généralement, le sujet de la communication inter quartiers et quartier / habitants sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion de ce comité, prévue le 3 février.*

- Avenue de la Venise verte : les véhicules stationnent sur les trottoirs et pistes cyclables, ce qui oblige les piétons et les cyclistes à emprunter la chaussée pour circuler.

- Avenue de la Venise verte et rue du Marais : le passage des camions est interdit. Néanmoins, 76 poids lourds ont été enregistrés en une journée. Le code de la route n'est pas respecté en direction de Nantes. De plus, dû au passage fréquent des camions, des trous se forment sur la chaussée. La voirie va-t-elle être refaite suite au passage de ces camions ?

◦ Commission « Cadre de vie/ Environnement/ Patrimoine/ Aire de jeux »

Un questionnaire a été réalisé par la commission afin de connaître les attentes des habitants pour l'implantation d'une Aire de loisirs sur le quartier de Saint Liguair.

Ce questionnaire est à reformuler car il laisse à penser que 5 ou 6 espaces seront réalisés sur l'ensemble du quartier.

Le contenu du questionnaire n'est pas discuté ce soir mais le CQ valide le principe du questionnaire. Des dates seront proposées pour une rencontre entre la commission, les services et l' élu en charge du dossier.

**VOTE du principe : POUR à l'unanimité.**

◦ Groupe de travail « Agenda 21 »

Ce point est reporté au prochain conseil en raison de l'horaire tardif dû à un ordre du jour très chargé.

◦ Téciverdi :

- Du 8 au 11 juillet 2010, temps forts sur le site des anciennes usines Boinot sur le thème de l'arbre.

- D'autres manifestations peuvent avoir lieu dans les quartiers avant cette date.

- Idées à proposer avant la fin de l'année
- Une réunion mensuelle aura lieu à partir de janvier 2010, entre l'équipe du festival, les artistes investis et les conseils de quartier

## **6/ Questions et informations diverses**

### **Vœux de Madame le Maire dans les quartiers**

CENTRE VILLE	Vendredi 15 janvier 18H00	Salle des Trois Coigneaux, Place Aliénor d'Aquitaine
SAINT LIGUAIRE CLOU BOUCHET	Samedi 16 janvier 18H00	Salles des fêtes de Saint Liguair
SOUCHE NORD	Vendredi 22 janvier 18H00	CSC Souché – 3 rue de l'Aérodrome
TOUR CHABOT SAINTE PEZENNE	Samedi 23 janvier 18H00	CSC du Parc – rue de la Tour Chabot
SAINT FLORENT GOISE/ CHAMPOMMIER CHAMPCLAIROT	Vendredi 29 janvier 18H00	CSC de Saint Florent – Avenue Saint Jean d'Angély

### **Dates des bureaux et Conseils du 1<sup>er</sup> semestre 2010**

BUREAU	Jeudi 28 janvier – 18h30	Mairie de quartier
CONSEIL	Mardi 2 mars – 20h30	Salle des fêtes
BUREAU	Mercredi 12 mai – 18h30	Mairie de quartier
CONSEIL	Mardi 15 juin – 20h30	Salle des fêtes

#### **- Réduction du nombre de séances publiques des Conseils en 2010.**

*Objectif* : Meilleur suivi des dossiers entre 2 CQ (rencontres commissions ou groupe de travail/ services, organisation de réunions publiques sur un sujet particulier.

- **Problème de sortie des poubelles à la salle des fêtes de Saint Liguair** : il n'existe pas de procédure relative à cette question. La présentation des poubelles à collecte a toujours été basée sur la bonne volonté de certaines personnes : l'ex agent de la Mairie de quartier puis le CSC.

#### **- Assemblée plénière des Conseils de quartier :**

- La charte modifiée est en ligne sur le site de la Ville :

[www.vivre-a-niort.com](http://www.vivre-a-niort.com)

- Les relevés de conclusions des ateliers ont été diffusés à l'ensemble des conseilles.

- La réunion d'installation du Comité Consultatif Inter Quartier a eu lieu lundi 30 novembre avec pour ordre du jour : Mise en place di comité, bilan de la plénière, notamment suite à donner aux ateliers, examen des priorités 2010 des CQ, point sur le dispositif inter quartiers et calendrier des prochaines rencontres.

- Le CCIQ a proposé qu'un temps d'échange sur les relevés de conclusions des ateliers et des propositions de suite à donner, soient prévus lors des prochains conseils (ce point pourra être mis à l'ordre du jour du CQ du 2 mars)

#### **- Journées Nationales de la Démocratie Locale à Grenoble.**

Initialement prévues les 20 et 21 novembre 2009, elles ont été reportées aux 27 et 28 mai 2010. Le déplacement est prévu en train sur la base de 3 conseillers par quartier en moyenne.

- **Espaces partagés** : un dernier obstacle à leur ouverture est en voie d'être réglé : l'autorisation de la CNIL.

#### **- Vélorution 3** du 19 décembre 2009

70 personnes ont participé à la manifestation.

Départ des quartier à 10H00 et arrivée à la Brèche suivie d'une intervention aux Halles et aux Estoillettes.

En partenariat avec certains commerçants du Centre ville et des Halles

Thème : les cadeaux (avec un Père Noël vélorutionnaire !)

Les éditions précédentes ont permis d'inciter les entreprises et administrations à la mise en plac de Plans de Déplacements (PDE, PDA)

La fourniture de gilets fluos pour les cyclistes a été un objectif ce cette 3<sup>ème</sup> édition.

**Info Cimetièr** : le cimetièr est complet et ne sera pas étendu du fait de sa proximité avec la Sèvre et des risques de pollution. Un recensement des tombes non entretenues aura lieu en 2010. Il devrait permettre de libérer une dizaine de places maximum réservées aux léodgariens « de souche ». Les autres pourront obtenir des places au cimetièr « Grand Croix » route de Coulonges.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00h20.

\*\*\*

\* Pour toute modification ou contestation de ce compte rendu, merci de bien vouloir contacter Sabrina ROUSSEAU au 05.49.78.78.98. avant la prochaine séance.